Essonne Nature Environnement

Épinay-sur-Orge, le 12 octobre 2020

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 septembre 2020

L'assemblée générale d'Essonne Nature Environnement (ENE), régulièrement convoquée en son siège d'Epinay sur Orge, s'est réunie le 12 septembre 2020

Elle est présidée par Jean-Pierre MOULIN en sa qualité de président d'Essonne Nature Environnement (ENE), co-présidée par Laurent BAUDON, en sa qualité de trésorier. Le secrétariat est assuré par Jean-Marie SIRAMY, secrétaire général.

La fédération compte 49 associations à jour de leur cotisation 2019 (soit 63 voix), donc pouvant participer aux différents votes. La présence du tiers au moins des associations adhérentes est nécessaire pour la validité des délibérations de l'assemblée générale. Ce 12 septembre 2020, **39** associations participent à l'assemblée générale (soit 49 **voix sur 63 voix**) : **32** sont présentes et **7** représentées. Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président ouvre l'assemblée à 9 h 45.

1. Présentation du Bilan d'activités 2019

Le Rapport moral de la fédération pour l'année 2019 a été adressé aux adhérents en fichier numérique avec la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale. Le président en donne lecture précisant qu'une plaquette intitulée « Rapport d'activité 2019 » reprend plus en détail les différents points. Il commente les grandes lignes. La plaquette est remise aux participants au début de la séance et est jointe en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

- 17 et 18 janvier, séminaire « Ville et territoire » avec FNE. Le président d 'ENE devient référent « urbaniste » pour FNE-IDF
- 18 janvier, vœux CD91, participation de plusieurs membres du CA d 'ENE
- 16 février, AG de la SAVAREN, rencontre avec Alexandre TOUZET, l'idée de créer un groupe de travail sur la protection des villages du sud Essonne fait son chemin.
- 2 mars, participation à l'AG de la FAVO à Dourdan
- 23 mars, AG d'Essonne Nature Environnement au domaine départemental de Montauger avec en ouverture la présence de Brigitte Vermillet vice présidente du Conseil départemental.
- 30 mars, participation à l'AG de NaturEssonne
- 12 avril : Forum aux lycées Baudelaire et Perret d'Evry avec pour ENE et NaturEssonne l'éducation à l'environnement.
- 13 avril, AG de FNE-IDF invitée par ENE au domaine départemental de Montauger maison de l'environnement.
- 11 mai, CA décentralisé d'ENE à Souzy-la-Briche en présence du maire de la commune.
- 23 mai, AG de l 'association VJNE à Lardy. Dissolution de l'association dont les actions seront reprises par ENE.
- 1er juin, présence au Cirque de l'Essonne.
- 19 juillet, rencontre avec Philippe Rogier nouveau DDT de l'Essonne afin de voir comment travailler ensemble (CDPENAF)
- 14 septembre, CA décentralisé au domaine départemental de Montauger.
- 28 septembre, formation PLUI à FNE-IDF assuré par le président d'ENE. Cette formation est destiné principalement aux associations adhérentes des fédérations départementales affiliées à FNE-IDF

- 22 octobre, rencontre d'Orly, restitution des travaux
- 18 octobre, éducation à l'environnement, collège privé de Villebon-sur-Yvette
- Le 23 novembre, 5éme rencontre de FNE-IDF. La matinée a été consacrée aux actions menées par les associations locales. Concernant l'Essonne, c'est l'opération des 1 000 logements sur la ZAC des Belles Vues, à cheval sur les communes d'Ollainville et d'Arpajon, que nous avons présentées. Projet en total contradiction avec les orientations actuelles en matière de transition énergétique (usage exclusif de la voiture comme moyen de déplacement) et suppression de 56 hectares de terres agricoles. L'abandon du projet de TCSP sur la N20 a servi de tremplin pour la table ronde de l'après-midi sur le thème : la mobilité menacée, les transports du quotidien sacrifiés au profit du Grand Paris express.
- Le 7 décembre, CA d'ENE décentralisé à Breuillet en présence du maire de la commune.

Pour terminer, ENE participe à plus de 50 commissions départementales, CSS, CLE, etc...
ENE participe aussi au groupe de travail sur la Métropole du Grand Paris au sein de FNE-IDF.

3 - Présentation des Commissions départementales :

la CDPENAF, Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, s'est réunie à 9 reprises pour examiner les documents d'urbanisme (PLU). On notera une forte montée des avis défavorables de la commission par rapport à ceux émis l'année précédente. Sur **32** avis émis, **8** sont défavorables (**25**%) et **1** réservé (**3**%).

Le CODERST, conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, s'est réuni en 2019 à 9 reprises, 43 dossiers, 15 installations classées, 7 au titre de la Loi sur l'eau et les aménagements, et 6 pour l'habitat insalubre.

La CDNPS, commission départementale de la nature des paysages et des sites s'est réunie à 7 reprises. 30 dossiers examinés.

CAUE 91 : La nouvelle équipe du CAUE, sous la direction de Valérie Kauffmann, a poursuivi son installation au sein du GIE mis en place par le Conseil départemental et augmenté ses effectifs afin de compenser les nombreux départs et de répondre aux nouveaux objectifs de déployer ses activités sur l'ensemble du département.

CSS et CLE : 2 réunion en CSS et 4 pour les commission locale de l'eau.

CDAC, (commission départementale d'aménagement commercial) en 2019, 8 réunions organisées, les projets de création ou d'extension de surfaces commerciales sont trop souvent autorisées en dépit de l'avis très défavorable de la fédération.

Le président demande si les membres présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas. Vote pour **49** voix.
Le Rapport d'activités de la fédération pour l'année 2018 est adopté à l'unanimité.

2 – Présentation du rapport financier

Conformément aux statuts, le vice-président chargé des finances (trésorier) fait lecture des comptes de résultat d'ENE. Le Rapport financier de la fédération pour l'année 2019 est ensuite distribué aux participants sous forme rédactionnelle et analytique comptable. Ces documents sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : o contre, o abstention, **49** voix pour.
Le Rapport financier de la fédération pour l'année 2019 est adopté à l'unanimité.

3. QUITUS AU TRÉSORIER

Le président demande si les membres présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.
Vote : 0 contre, 0 abstention, **49** voix pour.
Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

4. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2020

Le président propose de maintenir la cotisation actuelle pour 2020.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.
Vote : 0 contre, 0 abstention, **49** voix pour.
Le montant de la cotisation annuelle de 2019 est maintenu dans son barème actuel, avec ou sans l'abonnement au magazine Liaison, à l'unanimité.

5. PROGRAMME D'ACTIONS 2020

- L'Essonne et l'eau (Christian Guin)
- Orly et l'emploi (Claude Carsac)
- La protection des villages du sud Essonne (Carole Buges)
- La transition agricole (Carole Buges)

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du programme d'actions 2019.

6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Le vice-président chargé des finances (trésorier) présente le budget prévisionnel pour l'année 2020. Il est remis aux participants sous forme d'un tableau analytique comptable.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel 2020.

7. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, l'assemblée générale procède au renouvellement du conseil d'administration pour l'exercice 2018-2019. 5 sièges sont à pourvoir pour un mandat de trois ans.

Sont sortants et font à nouveau acte de candidature :*Danielle ALBERT, Laurent BAUDON, Christian GUIN, Alain SENEE, Harm SMIT, Jean-Marie SIRAMY.*

Conformément au règlement intérieur de la fédération une candidature a été enregistrée par le bureau de la fédération.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas. Le nouveau candidat est élu en surnombre et participera aux travaux du CA

Vote : 0 contre, 0 abstention, **53** voix pour.
Les candidats sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est close à 12 h 00.

Le Président de séance
Jean-Pierre MOULIN

Le Secrétaire général
Jean-Marie SIRAMY

Lors de la séance du 05 octobre 2020, le conseil d'administration a désigné le bureau pour l'exercice 2020-2021 :

Bureau
Président : Jean-Pierre MOULIN
Vice-président : Denis MAZODIER, Observatoire essonnien, actualité environnementale et travail des commissions
Vice-Président : Christian GUIN, en charge de l'animation des groupes de travail
Trésorier : Laurent BAUDON
Secrétaire général : Jean-Marie SIRAMY
Secrétaire général adjoint en charge des commissions : Alain SENÉE
Jean-François POITVIN, Conseiller auprès du Président

Administrateurs
ALBERT Danielle

BAUDON Laurent
BUGES Carole
CARSAC Carsac
DEBOISE Dominique
DEPARDIEU Roland
DÉSERT Emmanuel
FRIC Mireille
GIOBELLINA Catherine,
GUIN Christian
JOUANNES Daniel
KORENBAJZER Marc
MAZODIER Denis
MOULIN Jean-Pierre
PANIER Philippe
POITVIN Jean-François
SENÉE Alain
SIRAMY Jean-Marie
SMIT Harm

ANNEXES :

- Rapport moral 2019
- Rapport d'activité 2019.
- Rapport financier 2019
- Budget prévisionnel 2020

ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT
14 rue de la Terrasse - 91360 Epinay-sur-Orge
Téléphone : 06 65 64 47 01 - Courriel : adnessonne@orange.fr - Site Internet : www.ene91.fr

Association loi de 1901 agréée par le préfet de l'Essonne, habilitée à participer au débat sur l'environnement
Siret 785165630 00035 - APE 9499Z